



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION

POSTES – Courrier / DNT

SEPTEMBRE 2011 - Codes B & P

COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com



Télévente

Spécialisation : « Entrants » ou « Sortants »... ...quelle évolution professionnelle?

Sans attendre les résultats des expérimentations, le 18 mai dernier, la Télévente décidait de généraliser la mise en place de la spécialisation sur tous les plateaux ! Nouveau concept d'organisation devant mieux satisfaire la clientèle, anticiper les évolutions... et professionnaliser davantage... Tout un programme !

« Entrants ou sortants » auront-ils demain la même évolution professionnelle ?

Nous avons mis en garde la Télévente sur la précipitation et les risques en termes de cloisonnement professionnel des conseillers, des assistants et de l'impact de cette segmentation sur les activités et les conditions de vie au travail.

Force Ouvrière vient de demander une audience sur le déploiement de la spécialisation ! Vous voulez nous en parler, faites nous remonter vos réflexions sur focom.dnt@gmail.com

Pour FO, à nouvelle organisation, nouveau pyramidage des fonctions, le N+1 pour tous :

- le 3.2 grade de base des Conseillers, Téléopérateurs en II.3, Assistants vente accès en III.1, Superviseurs en groupe A...

ASA familiale pour mon enfant malade... Enfin un droit !

Il n'y a encore pas si longtemps, postiers, parents d'enfants malades, vos demandes d'ASA familiales « enfant malade » étaient très souvent refusées au prétexte des nécessités de service... Parfois, La Poste poussait la mesquinerie jusqu'à vous inviter à poser des CA !

Désormais, les ASA « enfant malade » sont un droit. Elles sont octroyées dès lors que la présence du père, de la mère ou du responsable légal, attestée par un médecin, est nécessaire.

C'est l'une des avancées que Force Ouvrière a obtenue dans le cadre de l'accord égalité professionnelle femmes/hommes 2011-2014 que nous avons signé le 11 avril dernier.



Et ma Santé dans tout cela !

➤ Evaluation des Risques Professionnels... on évalue toujours !!

Avec + de 8 jours par agent d'arrêt de maladie (2009) contre 6 en moyenne dans les autres DCN, la DNT a déployé en 2010 la démarche EVRP.

Cette démarche qui s'impose à tous les employeurs depuis 2001, a vu concrètement le jour à La Poste et au courrier en 2005 avec le premier plan santé : évaluer les risques professionnels liés au métier, les analyser et mettre en place les actions concrètes pour les contrer. Pour « inciter » ses Directeurs d'Etablissement à s'engager, le Courrier a créé les « palmes de la prévention »... rien de bien académique dans tout cela !

Le saviez-vous ? Au courrier, en 5 ans les ATM ont progressé de 3,5 jours par agent et ce, malgré les 14 M€ investis entre 2006 et 2010 pour le plan santé alors que dans le même temps 20 000 emplois étaient supprimés ! Vous avez dit grande cause nationale ? Les agents eux ont plutôt subi la dégradation de leur santé

➤ 45 appels et 2H30 de communication... est-ce bien raisonnable ?

Pour FO, parler d'EVRP ne doit pas se limiter à la réfection de la peinture, au nettoyage des moquettes ou à l'hygiène des micro-ondes... mais aussi et surtout réfléchir et agir sur les conséquences organisationnelles qui génèrent risques psychosociaux et stress. Examiner les contraintes d'activité à la Télévente (objectifs commerciaux, temps et nombre d'appels...) qui peuvent nuire à la santé au travail et prendre en compte la pénibilité des tâches.

FO a demandé et revendique encore que la question des risques psychosociaux, des contraintes liées à l'activité soient traitées avec les acteurs de la prévention, les membres du CHSCT, les organisations syndicales. Nous voulons des actes concrets, agir sur les causes et non soigner les effets!

➤ Travail sur Ecran... J'ai beau cliquer, mon écran n'est jamais en pause !

Droit ou pas à la pause toutes les heures, la DNT devra et doit engager une négociation sur le travail sur écran et les modalités de compensation. Nous revendiquons un temps de pause supplémentaire pour tous les agents de la télévente d'au moins 20 minutes par jour.

Maisons-Alfort, un accord et du plus pour les agents !

Dans le cadre du regroupement des activités des plateaux Télévente d'Ile de France (Issy et Fontenay) et de celles de Montparnasse sur le nouveau site Maisons-Alfort, FO revendiquait des mesures financières d'accompagnement social à la hauteur du projet de transfert.

Lors des négociations, FO s'est battue et a œuvré pour obtenir une prime d'installation significative. Au final, l'accord que nous avons signé prévoit, en sus des indemnités géographiques, le versement d'une prime exceptionnelle de 1000 € versée en deux fois.

LE VOTE ELECTRONIQUE par internet en 4 questions ?

Qui : Tout le personnel de la Télévente au même titre que d'autres directions nationales.

Quand : du 11 au 18 octobre inclus, de 09h à 17h chaque jour.

Où : A son domicile ou sur le lieu de travail (local équipé informatiquement dans chaque plateau).

Comment : Le 03/10/2011 envoi par courrier au domicile des agents des codes de connexion.

En cas de problème : contactez votre responsable hiérarchique ou votre représentant FO local.

Cher(e)s Collègues,

Du 11 au 18 octobre, vous serez appelé(e)s à élire vos représentants au Comité Technique (local et national), aux Commissions Administratives Paritaires (fonctionnaires) ou aux Commissions Consultatives Paritaires (salariés).

Cette année, l'enjeu de ces élections diffère des précédentes. L'instauration du vote aux Comités Techniques aura des conséquences directes sur la représentativité syndicale, les CHS-CT, la politique sociale...

Ainsi, vous voterez :

- **Aux Comités Techniques** ce qui déterminera la représentativité syndicale, pour désigner les représentants syndicaux qui défendront vos intérêts. La Poste devra réunir cette nouvelle instance pour traiter des sujets portant sur l'organisation et le fonctionnement des services, la formation et le développement des compétences, l'égalité professionnelle, les évolutions technologiques et les méthodes de travail et leurs conséquences sur le personnel...
- **Aux CAP ou CCP** qui traiteront tous les sujets ou recours portant sur votre situation personnelle (appréciation, avancement de grade, accident de travail, reclassement pour inaptitude, discipline...).

Du 11 au 18, vous seul (e) déciderez de vos représentants.

Pourquoi voter Force Ouvrière ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer, et encore moins de se poser en accompagnateur aveugle des réformes postales.

Force Ouvrière est attachée à la politique contractuelle et au militantisme revendicatif. Nous signons un accord lorsqu'il génère un réel progrès pour tous les postiers, fonctionnaires et salariés.

Force Ouvrière n'est pas opposée à toute évolution dès lors que celle-ci s'inscrit dans une démarche de progrès et de justice sociale, qu'elle ne détériore pas vos conditions de vie au travail et place l'individu au cœur de ses revendications.

Les candidates et candidats FO sont d'abord vos collègues.

À Force Ouvrière, ce qui compte pour nous c'est le bien être des agents, leur apporter soutien et aide. L'élaboration de vos revendications et leur aboutissement, l'action concrète et l'intérêt collectif guident notre engagement.

On ne peut pas faire du syndicalisme sans convictions. Les nôtres puisent leur source dans les valeurs de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'humanisme. Ce n'est pas un étendard, simplement l'expression de valeurs auxquelles nous croyons !

Notre volonté est de mieux vous défendre, de combattre les inégalités et d'améliorer vos droits et vos conditions de travail. Les candidats Force Ouvrière que nous présentons sont déterminés à poursuivre ces engagements !

Que ce soient sur l'emploi, le salaire, la santé et les conditions de travail, le respect et la considération, elles ou ils auront à cœur de se battre pour préserver et améliorer vos droits, aujourd'hui et demain, au sein de la Télévente.

LE 18 OCTOBRE, SOYEZ ACTEUR DE VOTRE AVENIR !

Votez Force Ouvrière !



Nos candidates et candidats au Comité technique de la Télévente.

1 - Mlle	Karine	BERTON	ACC31	13 - Marseille plateau Télévente
2 - Mme	Souhila	OUACHEMI	ACC31	94 - Ile de France plateau Télévente
3 - Mme	Linda	LADAYCIA	ACC32	33 - Bordeaux plateau Télévente
4 - M.	Marc	MALIVERNEY	ACC31	59 - Villeneuve d'Ascq Télévente
5 - Mme	Madeleine	LE GREL	ACC23	35 - Rennes plateau Télévente
6 - M.	Pascal	GUTIERREZ	CA1	33 - Bordeaux plateau Télévente
7 - Mme	Nathalie	VIRON	CAPRO	94 - Ile de France plateau Télévente
8 - M.	Nizar	GHAZI	ACC23	33 - Bordeaux plateau Télévente
9 - Mme	Christine	GASNOT	ATGS	59 - Villeneuve d'Ascq Télévente
10 - M.	Jean François	ORHAN	CAPRO	94 - Ile de France plateau Télévente
11 - Mme	Brigitte	AGUERRE	CAPRO	33 - Bordeaux plateau Télévente
12 - M.	Nicolas	GOLOUBOFF	ACC31	94 - Ile de France plateau Télévente
13 - Mlle	Sylvie	TRAN	CA2	94 - Ile de France plateau Télévente
14 - Mlle	Carmen	LARDANCHET	ACC32	59 - Villeneuve d'Ascq Télévente
15 - Mme	Valérie	VIGIER	ACC23	33 - Bordeaux plateau Télévente
16 - M.	Xavier	GESTAS	CA1	33 - Bordeaux plateau Télévente